



M. Le Directeur de l'Infrapôle PDL
Région de Nantes
(27 Bd de Stalingrad – 44000 Nantes)
fax : 37. 10. 90 et 37. 18.10

Nantes, Le 23 Janvier 2018

Objet : demande de concertation immédiate

Monsieur le Directeur,

L'annonce de nouvelles mesures d'augmentation de temps de travail sans augmentation de rémunération pour les agents voie provoque de nombreuses inquiétudes parmi les agents.

L'ensemble de ces sujets étant de nature à créer un conflit au sein de votre établissement, le syndicat CGT, vous dépose conformément à l'article 4-2 du titre 2 du GR 0826 modifié par l'avenant du 13 décembre 2007, une demande de concertation immédiate concernant les points suivants :

- Nombre d'agents voie sur les tableaux d'astreinte,
- Emplois,
- Fermeture des brigades.

Une réelle volonté de négocier et d'apporter des réponses satisfaisantes sont nécessaires et urgentes.

Dans l'attente d'être reçu, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

/ La CGT
Nicolas Debouvry

Copie : Secteur CGT Pays de la Loire

Reçu le 23.01.18

Clément BOUREAU

INFRAPOLE PAYS DE LA LOIRE
27 bd Stalingrad
44000 NANTES
02 72 17 22 74